

**Objectif I1**

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

Action

60

## Créer un comité d'accompagnement du PCM

### Contexte

Dans les années '80, Uccle a été menacé de destruction partielle pour la construction du ring Est de Bruxelles et d'une autoroute Bruxelles-Waterloo. La commune compte plusieurs portes d'entrées de la Région et notamment depuis l'autoroute de Paris. De plus, Uccle est un pôle scolaire important, drainant des enfants venant de loin dans les écoles internationales (Ecole européenne, Lycée français) ou de grande renommée (Decroly). Enfin, Uccle est un des parents pauvres de la Région en matière de transports en commun. Autant de raisons qui expliquent l'engagement des citoyens ucclois dans tout ce qui touche à la mobilité.

### Développement de l'action

L'importance de la thématique de la mobilité, pour les Ucclois, engage la Commune à mettre en place un Comité d'accompagnement permettant d'accompagner la mise en œuvre du PCM et son évolution. Il sera le plus représentatif possible des différents modes de déplacement présents à Uccle (cyclistes, automobilistes, motards, piétons et usagers de transport en commun, ainsi que des personnes à mobilité réduite...), tout en gardant une taille raisonnable pour un débat constructif.

Des professionnels de la mobilité (STIB, SNCB, De Lijn, Cambio, GRAC, ProVélo...) ainsi que d'autres intervenants (Bruxelles Environnement, ACQU, ...) pourront être invités pour enrichir les discussions. Le Comité validera ou amènera l'évolution de la mise en œuvre du PCM en faisant attention à la durabilité des actions. De plus, il pourra proposer de nouveaux projets/orientations qui seront visés par le Collège.

Les réunions seront suffisamment espacées pour ne pas présenter une charge trop importante pour les participants. La Commune fera appel à un médiateur, neutre, en charge de veiller à la pertinence des propositions ainsi qu'à l'équilibre du débat entre les différents acteurs.

### Enjeux en matière de développement durable

Les enjeux sont indirectement ceux d'une mobilité durable réduisant les déplacements polluants et favorisant les transports en commun ainsi qu'une mobilité douce.

Environnementaux : réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et autres pollutions atmosphériques, protection des ressources naturelles.

Économiques : diminution des dépenses en carburants, du temps perdu dans les embouteillages

Sociaux : réduction des nuisances sonores, amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, partage de l'espace public par tous les usagers y compris les personnes à mobilité réduite, renforcement du lien social, impacts positifs sur la santé.

En outre, la participation citoyenne rencontre d'autres enjeux sociaux : meilleure connaissance de sa commune et des questions de mobilité, augmentation des liens entre les élus, l'administration communale et les citoyens.

### Indications de calendrier

Action continue (le Comité d'accompagnement devrait se pérenniser au-delà de la mise en œuvre du PCM) à initier durant le second semestre 2009, à raison de trois réunions par an.

### Acteurs

Pilote(s)	Service Mobilité
Service(s)	Environnement, Travaux, Voirie et Urbanisme
Autre(s)	Citoyens, Bruxelles Environnement, STIB, SNCB, De Lijn, Cambio, GRAC, ProVélo, ACQU...

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)